

Procès-verbal : Olivier Reymermier
Lieu : Association Cerebral Genève

1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente, ouvre la 59^e Assemblée générale ordinaire et rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouvent également l'ordre du jour de la présente Assemblée, le PV de la précédente Assemblée générale ainsi que le rapport d'activité 2016.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 mai 2016

Le procès-verbal de la 58^e Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT ANNUEL 2016 DU COMITE

Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

Comme vous le savez, l'année 2016 a été marquée par des changements importants ainsi que par la concrétisation de plusieurs projets. L'idée n'est pas de faire un rapport exhaustif de tout ce qui s'est passé, mais plutôt d'évoquer les thématiques importantes, en faisant quelques ponts sur 2017. Nous souhaitons donc laisser un maximum de temps pour vous donner la parole et répondre à vos questions.

Ressources humaines

Le premier changement de taille concerne les ressources humaines. Comme vous le savez, Mme Véronique Piatti Bretton a démissionné pour prendre la direction de Pro Infirmis Genève et nous avons eu la chance de pouvoir recruter M. Olivier Reymermier qui a pris ses fonctions au 20 juin au moment du démarrage des camps d'été. Depuis 2011, le secrétariat est en surcharge chronique et je me réjouis de vous annoncer que Mme Anne-Marie Cruz a été engagée le 13 février 2017 en tant que secrétaire coordinatrice à 50% avec la principale fonction de s'occuper des camps de vacances. Mme Cruz a une grande expérience du monde associatif puisqu'elle a travaillé au journal *Le Courrier* comme directrice administrative et qu'elle est aussi présidente de l'association *Madre Tierra*.

En proposant un modèle différent avec un poste de secrétaire général à 80% (au lieu de 100% précédemment), nous disposons désormais, pour la même enveloppe salariale, de 30% supplémentaires de temps de travail au secrétariat, ce qui sera très bienvenu.

Le recrutement n'a pas été facile, car, en plus des qualités professionnelles indispensables, il s'agissait de recruter des personnes de cœur qui sauraient être à l'écoute de nos membres. Avec Mme Caroline Brunel qui est très engagée, pleine de dynamisme et jamais à court d'idées, Mme Patricia Prini qui travaille depuis 2004 de manière extrêmement précise et professionnelle, nous avons une équipe magnifique au secrétariat.

Notre personnel, ce sont également les personnes engagées à titre temporaires, nos fameux responsables de camps et les moniteurs. Là encore, nous pouvons compter sur des personnalités extraordinaires qui mettent leur créativité au service de l'association. En 2016, M. Grégoire Cousin nous a quittés après 8 ans de bons et loyaux services, en 2017 c'est Mme Marilyne Greiller qui s'en va voguer vers d'autres horizons. Nous

les remercions chaleureusement pour le travail accompli et leur souhaitons le meilleur pour leur avenir professionnel. Nous nous réjouissons aussi de d'assister à l'éclosion de nouveaux talents de responsables.

La canicule en août 2016

Notre été s'est révélé chaud dans tous les sens du terme. Il y a eu une canicule fin août, à un moment où on ne l'attendait plus, avec 5 jours de températures à plus de 30 degrés, soit les jours les plus chauds de l'été. Notre bâtiment, qui a été inauguré en 2001 à un moment où les phénomènes de canicule n'existaient pas, ne possède pas de climatisation. En temps normal, il est parfaitement adapté à nos besoins. Toutefois, il commence à y avoir un problème quand il y a une sévère situation de canicule. Ce fut le cas l'an dernier, avec certains participants qui ont beaucoup de mal à s'hydrater correctement en raison de leur handicap. En effet, notre limite d'intervention est que nous ne sommes pas médicalisés. Nous n'avons donc pas la possibilité de poser une perfusion, par exemple, lorsque la personne n'est pas en mesure de boire suffisamment.

Durant le dernier camp de l'été, nous avons 3 personnes à gros risques de déshydratation. L'une a pu passer le cap et terminer le camp, la 2^e a fait un contrôle au service des urgences de l'hôpital et la 3^e a dû être hospitalisée. Cette situation a été douloureuse pour la personne concernée, mais également pour l'équipe du camp, le secrétariat et le comité. Pour que vous puissiez mesurer la difficulté de notre tâche, sachez que certains participants ont besoin de 30 minutes pour absorber 3 décilitres. Pour boire 1 litre et demi, il faut donc 2h30 consacrées uniquement à la boisson. Durant cette crise, nous avons étroitement collaboré avec notre partenaire Clair Bois et nous avons pris par la suite une série de mesures concrètes pour améliorer notre partage d'informations afin d'augmenter le degré de sécurité de nos participants. Le côté positif, c'est que nous avons renforcé nos liens avec cette institution et développé de nouveaux outils communs.

Nous saisissons cette occasion pour remercier la fondation Clair Bois de son soutien qui s'exprime de diverses manières. Par exemple, le 10 juin prochain, ces sont des professionnels de l'équipe des Minoteries, un infirmier et une ergothérapeute qui offriront une formation à nos nouveaux moniteurs de camp. Un grand merci à M. Sylvain Romagny, directeur de Clair-Bois Minoteries, ici présent dans la salle, pour son soutien actif, de même qu'au directeur général de la Fondation Clair-Bois, M. Pierre Coucourde.

Cette situation nous a également amenés à réfléchir sur la qualité de nos infrastructures en été et, compte tenu des changements climatiques, nous avons décidé d'installer un système de climatisation afin de pouvoir rafraîchir nos membres en cas de besoin. C'est un investissement qui va coûter environ 35'000 francs, mais la sécurité de nos participants nous importe plus que tout. Encore une recherche de budget en perspective....

Santé des personnes en situation de handicap

Le volet santé est au cœur du handicap, pourtant l'accès aux soins peut se révéler difficile. En janvier 2016, nous avons eu l'opportunité, grâce à Mme Lalive Raemy de visiter Handiconsult à l'hôpital d'Annecy. Il s'agit d'une consultation spécialement dédiée aux personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur prise en charge. Le travail réalisé par les professionnels est admirable et nous donne des objectifs inspirants.

A Genève également, des progrès ont été accomplis ces dernières années pour améliorer la qualité des soins. L'exposé qui suivra nous en dira davantage.

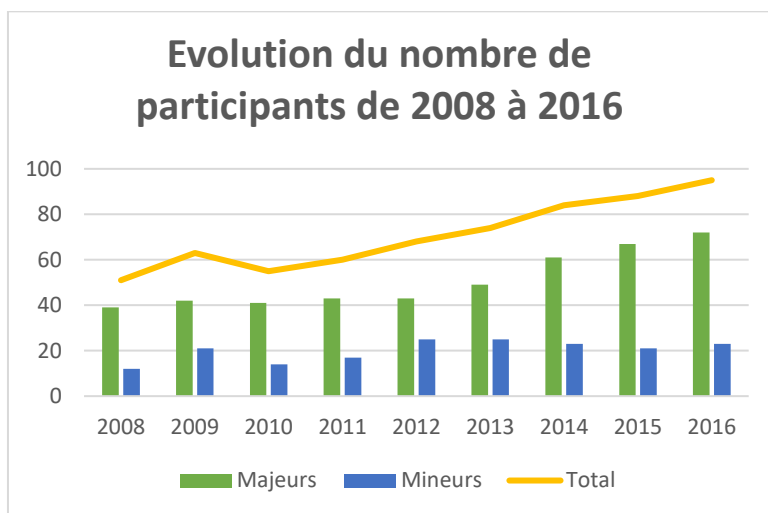
A Cerebral, nous sommes aussi préoccupés par la santé des parents et tâchons d'agir de façon préventive. Nos prestations de loisirs existent notamment pour prévenir l'épuisement des proches.

Nos actions 2016

Ce sont 10 événements festifs qui ont été organisés, ce qui fait pratiquement un événement par mois, en plus d'une soirée massages et un groupe de discussion mensuel. Nous tenons à offrir des occasions à nos membres de côtoyer d'autres personnes que celles habituellement rencontrées dans le cadre du handicap. C'est ainsi que des bénévoles nous ont offert une soirée paëlla et que nous continuons à collaborer avec les jeunes du cycle d'orientation de Cayla qui rencontrent nos membres en situation de handicap et organisent une soirée dansante. A deux reprises, la désormais traditionnelle soirée Crêpes a été animée par l'association *La Trace* de l'école de commerce Nicolas Bouvier. Il nous paraît primordial d'encourager la rencontre avec l'autre, à sensibiliser la population au défi que représente le handicap et faire en sorte que ces actions contribuent à changer les mentalités. Pour l'anecdote, sachez qu'un élève de l'école Nicolas Bouvier va devenir moniteur cet été.

M. Olivier Reymermier prend la parole afin de donner les derniers chiffres sur les prestations :

Au sujet de nos prestations de week-ends et de séjours de vacances, vous pourrez constater par vous-mêmes la courbe croissante du nombre de participants depuis 2008. Leur nombre a presque doublé. Pour 2016 uniquement, ce sont 93 personnes qui ont participé aux week-ends (+3 par rapport à 2015) et 94 aux séjours de vacances (+7 par rapport à 2015).



Nous essayons d'être équitables envers tous nos participants en offrant à chacun au moins deux semaines de vacances et 4 week-ends par an. En fonction des problématiques de santé, nous pouvons être amenés à réduire cette quantité.

Année après année, nous dépassons notre contrat de prestations de l'OFAS. Concrètement, en 2016, nous étions supposés offrir 672 jours de WE et nous en avons fait 701. Nous devons également organiser 831 jours de vacances et nous en avons fait 974. Pour respecter notre quota, nous aurions dû supprimer 2 WE ainsi que les camps de Noël et Pâques. Le problème, c'est que ces jours ne sont pas subventionnés et augmentent le déficit structurel de notre association.

Plan financier

Nous en arrivons au point noir de l'exposé qui concerne toutes les associations, à savoir la stagnation, voire la diminution des subventions. Avec le nombre de participants et le coût de la vie qui augmentent chaque année, la situation est toujours plus difficile.

Cette année, nous avons eu la chance de recevoir une allocation supplémentaire de 13'374 francs de la part de l'OFAS via notre association faîtière, ce qui a contribué à réduire notre déficit annuel. C'est un geste ponctuel d'encouragement, en raison du surcroît de prestations offertes. Cette allocation exceptionnelle ne se répétera en principe pas l'an prochain.

Dans ce contexte, les séjours supplémentaires ne peuvent être réalisés que si notre recherche de fonds est efficace et compense les surcoûts.

Lors du changement de secrétaire général en juin 2016, nous n'avons pas voulu supprimer les deux séjours de Noël et Pâques. Une recherche de fonds a donc été lancée en octobre avec le résultat que vous avez pu constater. Grâce au soutien généreux de quelques donateurs dont la Mairie d'Anières, Cargill et la Fondation Anita Chevalley, nous avons pu rassembler les fonds nécessaires à la bonne tenue de ces deux semaines.

Aujourd'hui, nous avons des dossiers bien construits, avec un budget détaillé. Les montants que nous devons trouver chaque année s'élèvent à 66'000 fr. pour 2 semaines de séjour et 3 week-ends supplémentaires.

Si vous connaissez une fondation, une entreprise ou un mécène qui pourrait nous soutenir sur ces projets, nous nous tenons à votre disposition pour en discuter et nous disposons de plusieurs dossiers imprimés que nous pouvons vous distribuer.

Votre soutien est fondamental, afin que dans cette période de restrictions financières nous n'en fassions pas porter le poids à nos participants en situation de handicap. Ils vivent déjà suffisamment de contraintes au quotidien et nous ferons tout notre possible pour que les loisirs leur restent accessibles.

Un autre défi, c'est notre pavillon. Comme vous le savez, il est disponible à la location, si possible de longue durée et nous comptons sur vous pour en parler aux personnes et institutions qui pourraient être intéressées.

Nicole Renaud Zurbriggen reprend la parole :

Elle exprime que nous vivons dans un monde VICA, soit Volatile, Incertain, Complexe et Ambigu. Et c'est dans ce monde qu'il est d'autant plus important d'offrir un espace de bien-être et de divertissements aux personnes en situation de handicap.

Face à ces nouveaux défis, il devenait nécessaire de renforcer notre comité et nos nouveaux membres se présenteront tout à l'heure. Leurs compétences seront précieuses pour prêter main forte au secrétariat.

Rapports avec la faïtière

Du côté de notre faïtière, nous relevons aussi des changements de personnel avec une nouvelle directrice financière, Mme Christina Stegmüller, et une nouvelle responsable de prestations, Mme Maja Čuk Greiner.

En tous les cas, nous sentons la volonté de se rapprocher des associations régionales et de collaborer de manière plus étroite.

Communication

Au niveau de la communication, cela fait un certain temps que nous vous promettons une nouvelle plaquette. La précédente datait de 2008. Et voilà c'est chose faite et nous avons la joie de la distribuer pour la première fois à cette Assemblée générale. C'est Mme Romy Fischer qui en a assuré le graphisme et nous la remercions chaleureusement, tant pour la conception artistique que pour sa patience inaltérable.

Dans cette plaquette, nous avons voulu mettre en évidence le lien social, caractérisé par les alvéoles qui témoignent de notre interdépendance, personnes valides ou en situation de handicap. Nous avons choisi des photos pleines de joie, afin de donner envie de partager des moments privilégiés.

En y affichant fièrement 60 ans d'existence, nous avons pris une avance de quelques mois, 7 petits mois.

Par rapport à la description du handicap, nous avons employé le terme de paralysie cérébrale qui est plus général et regroupe davantage de pathologies, dont l'infirmité motrice cérébrale et le polyhandicap qui touche une partie importante de nos participants. Pour opérer ce choix de terme, nous avons demandé l'avis de médecins expert dans ce domaine, notamment le Dr Junier ici présent dans la salle, ainsi que consulté la littérature scientifique actuelle.

Enfin, et vous l'aurez constaté, nous avons un nouveau site internet depuis décembre 2016 avec une page Facebook qui se fait l'écho de tous nos événements, de ceux de nos partenaires ainsi que des nouvelles autour du handicap.

Perspectives d'avenir

Notre premier projet immédiat concerne notre inscription au registre du commerce, exigée par l'OFAS, encore un vieux serpent de mer de l'association qui date de plusieurs années, à cause de laquelle nous allons devoir modifier nos statuts. Une difficulté résidait dans le fait que l'appellation « Genève » est réservé aux entités domiciliées en Ville de Genève. Afin de contourner ce problème sans changer de nom, nous avons pu domicilier Cerebral Genève à l'étude de Mme Raffaella Meakin, membre de notre comité. J'en profite pour la remercier très chaleureusement.

Un autre de nos projets, plus exaltant cette fois-ci, concerne les parents. Nous avons quelques idées pour les réunir, mais dans un autre contexte que le handicap. Pour l'instant je ne peux pas en dire davantage. D'ailleurs, nous encourageons tous les membres de notre association à nous faire part systématiquement de leurs besoins et de leurs demandes.

En ce qui concerne la célébration de notre 60ème anniversaire, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une journée des familles en juin 2018 et un concert en automne.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration des festivités, n'hésitez pas à vous annoncer auprès du secrétariat.

Remerciements

L'année 2016 a été riche en événements, je souhaite remercier tous ceux qui contribuent à la vie de l'association. C'est leur implication généreuse qui permet à Cerebral d'exister.

Un grand merci à tous les membres du comité qui s'investissent bénévolement malgré un emploi du temps chargé et prennent leur mission très au sérieux.

J'aimerais aussi remercier les chauffeurs bénévoles qui s'investissent sans compter dans le transport des personnes, (MM. Raymond Aubert et Michel Dreifuss et Mmes Caroline Brunel et Rebecca Da Silva) ainsi que tous ceux qui donnent des coups de main pratiques ou une aide administrative. Les moniteurs et les responsables qui s'investissent sans compter auprès de nos membres.

Le secrétariat qui assure un travail très professionnel tout au long de l'année.

Nos donateurs qui soutiennent notre action financièrement et croient en la mission de Cerebral.

Et enfin, merci à nos partenaires, les autorités cantonales, les députés, les institutions et bien sûr notre association faitière Cerebral Suisse.

Un grand merci à tous pour votre attention.

Nicole Renaud Zurbruggen donne alors la parole à M. Eric Boekholt, représentant des clowns Auguste et partenaire de Cerebral Genève. Eric Boekholt témoigne de la richesse des interventions sur les week-ends de Cerebral Genève et explique que les clowns Auguste sont spécialisés dans l'accompagnement des personnes séjournant en hôpital, vivant en institution et/ou vivant avec un handicap.

5. PRESENTATION DES COMPTES 2016 ET REELECTION DU REVISEUR

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2016. Il relève que les comptes 2016 sont satisfaisants, grâce à une gestion encore plus efficiente que l'année précédente. Par rapport au budget 2017, la situation reste néanmoins fragile puisque les subventions continuent à diminuer, que nous ne pouvons plus compter sur la location du pavillon à Clair-Bois Lancy et que les prestations ne cessent d'augmenter. La recherche de fonds doit donc être maintenue voire développée afin de permettre à l'association de maintenir ses prestations tout en assurant son équilibre budgétaire.

M. Sébastien Bron, de la fiduciaire Berney associés, réviseur de Cerebral pour la deuxième année, salue l'accueil reçu par Patricia Prini et Olivier Reymermier. Il relève leur efficacité, la transparence et l'excellente connaissance du domaine de leur part. Formellement, M. Bron conclut que suite aux différents contrôles effectués, les comptes sont conformes à toutes les normes auxquelles Cerebral Genève est soumise.

Pascal Rivollet, trésorier, remercie M. Bron, de la fiduciaire Berney et Associés, pour le travail effectué. Il est procédé au vote de renouvellement de l'organe de révision, accepté à l'unanimité.

Pascal Rivollet, trésorier, remercie aussi Patricia Prini, comptable, pour son excellent travail, et souligne la facilité de son travail de trésorier dans un tel contexte. En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

6. COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION

Le comité enregistre une démission et quatre nouvelles admissions cette année.

Démission	Admissions
Marie Le Guisquet	Anne Colliard Aldo Cvintal

	Anne-Chantal Héritier Mickaëlle Pra
--	--

Se présentent au comité de Cerebral Genève :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente
Edouard Kiper, vice-président
Pascal Rivollet, trésorier
Anne Colliard, membre
Aldo Cvintal, membre
Anne-Chantal Héritier, membre

Séverine Lalive Raemy, membre
Jacqueline Léon, membre
Raffaella Meakin, membre
Mickaëlle Pra, membre
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

Le Bureau est composé par :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente
Edouard Kiper, vice-président
Pascal Rivollet, trésorier

Selon les nouveaux statuts, les personnes suivantes auront le droit de signature collective à deux : deux membres du Bureau (les noms étant mentionnés ci-dessus) ou un membre du Bureau et le secrétaire général, Olivier Reymermier.

L'ensemble du comité est élu par acclamation.

8. MODIFICATION DES STATUTS

Afin de simplifier la procédure d'inscription au Registre du Commerce et de répondre aux différents critères qui y sont liés, plusieurs modifications des statuts sont proposés. Ils ont été soumis aux membres par écrit au verso de la convocation à l'Assemblée générale.

Art. 11 – Composition du comité

Ancienne version	Nouvelle version
<p>Le comité est composé d'au moins cinq membres et comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) un président, b) un vice-président, c) un trésorier, d) des membres. <p>Il se compose de représentants issus des membres actifs, notamment de parents de personnes vivant avec une paralysie cérébrale (enfants ou adultes) ou de personnes handicapées elles-mêmes, majeures et jouissant de leurs droits civiques et civils.</p> <p>Les membres du comité sont élus pour une durée d'une année.</p> <p>Le comité se constitue lui-même. Il nomme en son sein le/la Président(e), le/la Vice-Président(e), le/la trésorier(ère).</p>	<p>Le comité est composé d'au moins cinq membres et comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) un président, b) un vice-président, c) un trésorier, d) des membres. <p>Il se compose de représentants issus des membres actifs, notamment de parents de personnes vivant avec une paralysie cérébrale (enfants ou adultes) ou de personnes handicapées elles-mêmes, majeures et jouissant de leurs droits civiques et civils.</p> <p>Afin d'encourager l'inclusion des membres en situation de handicap dans le comité, un statut de membre extraordinaire a été défini. Les membres extraordinaires ont uniquement une voix consultative.</p> <p>Les membres du comité sont élus pour une durée d'une année.</p> <p>Le comité se constitue lui-même. Il nomme en son sein le/la Président(e), le/la Vice-Président(e), le/la trésorier(ère).</p>

Art. 13 – Signatures officielles

Ancienne version	Nouvelle version
L'Association est engagée par la signature collective à deux du Président ou, en cas d'empêchement, de son remplaçant ainsi que d'un membre du Comité.	L'Association est engagée par les signatures collectives à deux suivantes : deux membres du Bureau ou un membre du Bureau et le/la secrétaire général/e.

Par ailleurs, le terme de « infirmité motrice cérébrale » est systématiquement remplacé par celui de « paralysie cérébrale ».

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

9. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pascal Rivollet donne la parole à M. Laurent Junier, membre du comité de l'organisation faîtière Cerebral suisse. M. Junier remercie la présidente d'avoir souligné l'intention de rapprochement entre la Faîtière et les associations régionales. Il explique l'ampleur de la tâche menée par la Faîtière afin de consolider les rapports des associations régionales pour répondre aux critères de l'OFAS. Il relève la complexité de ce travail qui a beaucoup sollicité le secrétariat central. Il mentionne également les prochains défis au niveau de la négociation avec l'OFAS.

Pascal Rivollet donne ensuite la parole à M. Pierre Coucourde, directeur de la Fondation Clair Bois. M. Coucourde remercie pour l'espace qu'il lui est donné de faire part des dernières nouvelles de Clair-Bois. Il souligne que l'année 2016 a été très intense, avec l'inauguration du nouveau foyer de Clair-Bois Gradelle et les travaux en voie d'achèvement à Clair-Bois Lancy. L'ouverture du nouveau foyer n'a pas été sans complexité et a demandé un travail important de la part de toute la nouvelle équipe. Il souligne aussi les enjeux économiques posés par ce nouveau foyer ainsi que par la diminution des subventions du Canton de Genève, avec un report de certaines de ces charges vers les donateurs privés. De fait, la trésorerie de la Fondation Clair-Bois se limite parfois à quelques semaines de fonctionnement, ce qui est extrêmement serré. L'objectif est dès lors de faire remonter cette trésorerie à 3 voire 4 mois de fonctionnement.

Pierre Coucourde souligne le désir de maintenir une collaboration étroite avec l'association Cerebral Genève et offre son soutien dans ce qu'il est possible de réaliser.

N'ayant pas reçu d'autres demandes d'intervention, Pascal Rivollet annonce la clôture de la partie statutaire de la 59^e Assemblée générale.

Mme Renaud Zurbriggen remercie Mesdames Anne-Chantal Héritier, médecin référent Handicap aux Hôpitaux Universitaires de Genève, et Séverine Lalive Raemy, infirmière et chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Santé qui nous font l'amitié de nous donner les dernières nouvelles d'un projet innovant : « **L'accueil des personnes en situation de handicap aux Hôpitaux Universitaires de Genève** ».



Nicole Renaud Zurbriggen
Présidente